

Communiqué de presse

## **METHANOR annonce le lancement d'une augmentation de capital de près de 1,5 M€ (prime d'émission incluse) avec DPS au prix de 5,25 € / action du 24 février au 20 mars 2020**

**Paris, le 18 février 2020 – Méthanor (Euronext Growth Paris FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (méthanisation, biomasse, photovoltaïque, hydroélectrique...),** annonce le lancement d'une augmentation de capital d'un montant de 1 467 133,50 € (prime incluse) par l'émission d'un nombre maximum de 279 454 actions nouvelles, au prix unitaire de 5,25 euros (soit 1 € de valeur nominale et 4,25 € de prime d'émission). La période de souscription s'effectuera du 24 février au 20 mars inclus.

La souscription des Actions Nouvelles est réservée par préférence, aux actionnaires existants, ou aux cessionnaires de leurs droits préférentiels de souscription, qui pourront souscrire à titre irréductible.

Cette opération, destinée aux actionnaires de Méthanor ainsi qu'à tous les investisseurs, vise à financer de futurs projets d'énergie renouvelable qui seront annoncés prochainement.

Pour rappel, la société Méthanor a toujours été rentable depuis sa création et a annoncé un résultat net au 30/06/2019 en forte progression à 197 K€.

En 2019, Méthanor a procédé au versement d'une nouvelle tranche d'investissement de 478.000 euros dans la centrale hydroélectrique d'Aqua Bella, située sur les communes d'Aiguebelle et de Randens (Savoie). A l'origine de ce projet, Akuo Energy est le premier producteur français d'énergies renouvelables indépendant, à la fois multi-géographiques et multi-technologiques. Méthanor a ainsi investi 956.000 euros dans ce projet d'énergies renouvelables aux côtés d'Akuo Energy et avait fait l'acquisition de 11% du capital de la centrale, sachant que le coût du financement total s'élève à 12,85 M€. Méthanor a également annoncé la mise en service de la Centrale de Cogénération Biomasse (CBN) de Novillars, dans le Doubs. Dotée d'une capacité de 20 MWe et d'une puissance thermique de 63 MWth, cette centrale inaugurée le vendredi 15 février 2019, est née de l'association d'Akuo Biomasse et d'un acteur historique de la production de papier, la papeterie Gemdoub.

Dans la continuité des exercices précédents, la société compte poursuivre activement ses investissements dans les énergies renouvelables et améliorer significativement ses résultats financiers.

L'objectif de la société est de distribuer un dividende régulier et en croissance, bénéficiant du régime fiscal avantageux des SCR.



# METHANOR

## Principales caractéristiques de l'opération

Nombre d'actions émises	Emission d'un nombre maximum de 279 454 actions nouvelles (hors clauses d'extension), à raison de 2 actions nouvelles pour 12 actions anciennes détenues.
Prix d'émission	5,25 € par action nouvelle (1 € de valeur nominale et 4,25 € de prime d'émission).
Produit d'émission	1 467 133,5 € (nominal et prime d'émission) pour 279 454 actions nouvelles émises.
DPS	Les DPS seront détachés le 20 février 2020. Les actionnaires de Méthanor recevront 1 DPS pour chaque action détenue (soit au total 1 676 724 DPS émis). Les DPS seront négociables à compter de la même date sur Euronext Paris (code ISIN des DPS : FR0013484730). Les DPS formant rompus pourront être cédés sur le marché pendant leur période de cotation, entre le 20 février 2020 et le 18 mars 2020 inclus. 12 DPS permettent de souscrire 2 actions nouvelles.
Cotation des actions nouvelles	Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 27 mars 2020 et seront admises aux négociations sur Euronext Paris à compter de la même date. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code FR0011217710 ALMET) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

### **A propos de Méthanor**

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011217710 ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou Engie dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans.

Ces contrats de rachats garantis permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

Pour plus d'informations : [www.methanor.fr](http://www.methanor.fr)

### **CONTACTS PRESSE**

#### **Méthanor**

[contact@methanor.fr](mailto:contact@methanor.fr) - T : 01 40 15 61 77

#### **Ulysse Communication**

**Jean-Philippe Mocci**

[jpmocci@ulyссе-communication.com](mailto:jpmocci@ulyссе-communication.com) - T : 06.71.91.18.83

**Avertissement :**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.